



HORAIRE DES PROGRAMMES SOCIAUX



Cours municipales
DU QUÉBEC

L'honorable Gianni Cuffaro
Juge-président
Cour municipale de la
Ville de Montréal

À la cour municipale de Montréal, des programmes spécifiques ont été mis en place depuis 1986 afin d'offrir des solutions adaptées à des situations parfois complexes. Cette approche montréalaise a été longtemps unique au Québec et demeure une source d'inspiration pour les tribunaux provinciaux ou étrangers.

Afin d'en faciliter l'accès, veuillez noter que la salle **R-20** est entièrement consacrée à l'audition des dossiers inscrits à ces programmes sociaux selon l'horaire suivant :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM 9 h 30	EVE + CONCILIATION	PAJTO	PAJ-A (aux 2 sem.)	PAJIC	POINT FINAL
PM 14 h 30	PAJ-SM	PAJ-SM	PAJ-SM	PAJ-SM	PAJ-SM

Par ailleurs, la salle **R-10** est exclusivement réservée aux traitements de dossiers en matière de violence conjugale et en matière de maltraitance à l'égard d'aînés afin de les traiter avec célérité.

CONCILIATION : résolution de conflit

EVE : programme Entraide Vol à l'Étalage

PAJ-A : programme d'accompagnement justice pour les autochtones

PAJIC : programme d'accompagnement justice - itinérance à la cour

PAJMA : programme d'accompagnement justice contre la maltraitance des aînés

PAJTO : programme d'accompagnement justice en toxicomanie

PAJ-SM : programme d'accompagnement justice - santé mentale

POINT FINAL : alcool et drogue au volant

Gianni Cuffaro
Juge-président